

Collège HUTINEL
1 rue de Paris
77 220 Gretz-Armainvilliers

Déclaration des enseignants, du personnel éducatif, et des représentants des parents d'élèves

L'ensemble des enseignants, le personnel de Vie Scolaire et les représentants des parents d'élèves du Collège Hutinel de Gretz-Armainvilliers s'associent pour constater que la Dotation Horaire Globale attribuée à l'établissement pour la rentrée 2011 ne permet pas de faire travailler dans de bonnes conditions les élèves.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Collège, qui est passé récemment en catégorie C et compte près de 40% d'élèves issus de milieux sociaux défavorisés, va voir ses effectifs augmenter à la rentrée 2011. Par exemple, en l'état actuel, les futurs élèves de 6^{ème} seront à 29 par classe.

Comment alors mener de front la lutte contre l'échec scolaire quand nous ne disposerons pas assez d'heures pour mener à bien l'encadrement des élèves en difficulté par la mise en place de groupes réduits d'élèves dans certaines matières ?

Comment peut-on nous demander de faire des choix entre les disciplines, ou entre les niveaux de classe concernant la mise en place des groupes d'élèves ?

Dans ces conditions, le suivi des élèves et les pratiques pédagogiques différenciées ne pourront être correctement mis en place.

En corollaire de cette situation, l'association des parents d'élèves PaGeS a constaté, depuis le début de l'année scolaire, une forte augmentation de " non remplacement " de professeurs lors de leurs absences, même quand celles-ci sont prévues (stage pédagogique par exemple) ainsi que des absences de personnels d'encadrement. Cette situation ne peut perdurer, les parents d'élèves resteront vigilants sur l'évolution de ce non fonctionnement.

Nous attirons également votre attention sur la dégradation des conditions de travail du service de Vie scolaire du Collège.

Le service dispose uniquement pour assurer l'encadrement de nos collégiens de 3,5 postes d'assistant d'éducation ; complétés par 4 personnes recrutées en Contrat Unique d'Insertion, contrats précaires qui ne permettent pas d'assurer un suivi efficace des élèves.

De plus, la CPE du Collège, en poste depuis trois ans, a demandé un temps de travail de 80% à la rentrée de septembre 2011.

Nous souhaiterions donc vivement pouvoir bénéficier d'une ouverture de postes d'assistant d'éducation pour compenser cela, la sécurité des élèves étant en jeu.

Nous ne pouvons accepter en tant qu'enseignants, parents et personnel éducatif que les missions d'enseignement et d'éducation dévolues à toute Communauté Scolaire soient ainsi dévalorisées, et pour cela, nous votons contre la répartition de la DHG proposée ce jour en Conseil d'Administration par Mme La Principale.